

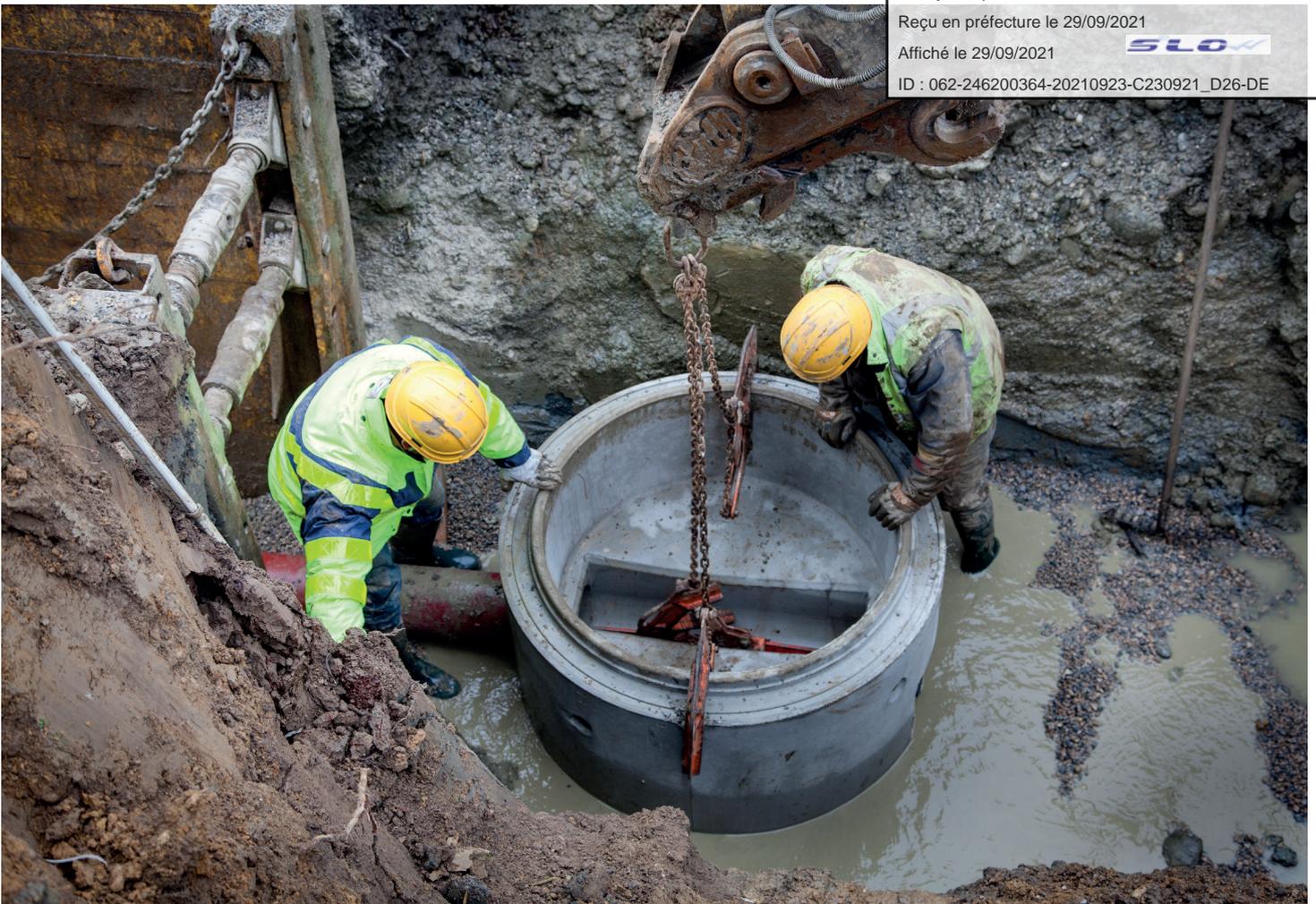
Envoyé en préfecture le 29/09/2021

Reçu en préfecture le 29/09/2021

Affiché le 29/09/2021

SLO

ID : 062-246200364-20210923-C230921_D26-DE



RAPPORT ANNUEL 2020

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT

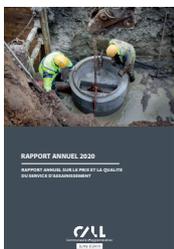


Communauté d'Agglomération

Lens-Liévin

s o m m a i r e

PRÉAMBULE	03
PRÉSENTATION	04
CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	06
LE SERVICE AUX USAGERS	
Police des réseaux	
Suivi des opérateurs	07
BILAN TECHNIQUE 2020	
Bilan global	
Bilan par système d'assainissement Mazingarbe	08
Bilan par système d'assainissement Wingles	10
Bilan par système d'assainissement Loison-sous-Lens	12
Bilan par système d'assainissement Fouquières-lez-Lens	14
TRAVAUX	16
Travaux de maintenance	
Lutte contre les inondations	
Travaux neufs assainissement et eau potable	
Perspectives 2021	17
ÉLÉMENTS DE TARIFICATION ET DE FACTURATION - LE PRIX DE L'EAU	18
BILAN FINANCIER DU BUDGET ASSAINISSEMENT	19
Éléments globaux	
Section de fonctionnement	20
Section d'investissement	
L'encours de dette et la capacité de désendettement	
LE SPANC	
INDICATEURS DE PERFORMANCES	21



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement | Application de l'article L-2224-5 du CGCT

- Directeur de la publication : Sylvain Robert
Président de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin
- Directrice d'édition : Marie-Francine François, *Directrice Générale des Services*
- Publication | PAO-Design : Nicolas Dionet, Maxime Tempremant - *Direction de la Communication*
- Coordination : Gaëtan Boyer, *Directeur Eau & Assainissement*
- Rédaction | Direction Eau & Assainissement

P r é a m b u l e

L'année 2020 a été une année importante pour le service public d'assainissement de la Communauté d'agglomération de Lens Liévin. En mai, notre EPCI s'est formellement engagé pour le choix du critère de conformité pour nos systèmes d'assainissement, conformément à l'arrêté du 21 juillet 2015. Aussi, le service a été mis à contribution face à la pandémie : évolution du traitement des boues, participation au réseau Obépine...

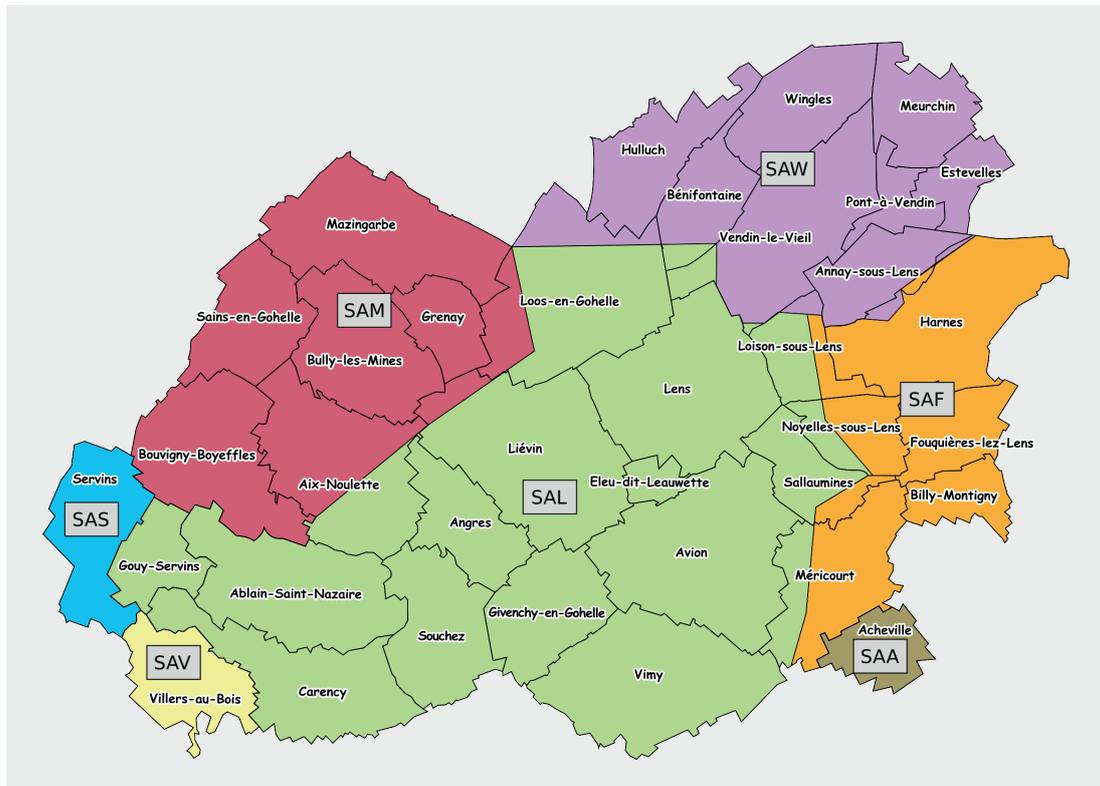
Durant cette année, le contrat de délégation de service public, arrivant à échéance au 31 décembre 2020 a été étudié, de manière à proposer le meilleur service à nos usagers, avec un objectif fort en matière de développement durable et de préservation de nos milieux naturels. En point d'orgue, l'attribution, lors du Conseil Communautaire le 17 décembre 2020, du contrat de concession de service public pour l'assainissement à Veolia Eau, à travers la société dédiée CALLEA.

Cette année a aussi permis de constituer le dossier pour le poste Hoche à Loos en Gohelle. Un projet de plusieurs années qui va voir le jour en 2021.

Enfin, l'année 2020 a permis de revoir l'organisation de la direction eau et réseaux afin de proposer un meilleur service à nos administrés.

PRÉSENTATION

Le territoire de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin est couvert par 7 Systèmes d'assainissement (plus un en cours à Gouy-Servins). La topographie de l'agglomération a conduit à distinguer plusieurs systèmes d'assainissement (un système d'assainissement est un réseau de collecte et un système de traitement) correspondant pour l'essentiel au réseau hydrographique du territoire.



Le système d'assainissement de Mazingarbe (SA M) correspond au bassin versant du Surgeon. Il collecte également les effluents des communes de Vermelles et Noyelles-les-Vermelles de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois-Lys Romane. Les effluents sont traités par l'usine de dépollution située à Mazingarbe (capacité équivalent à 42 000 EH). Cette station dispose d'une autorisation préfectorale en date du 08/12/98. La procédure de renouvellement de l'autorisation du système d'assainissement a été lancée en 2018. L'exutoire de ce système d'assainissement est le Surgeon.

Le système d'assainissement de Wingles (SA W) dont les effluents sont traités à l'usine de dépollution située à Wingles (capacité équivalent à 38 000 EH). Ce système dispose d'une autorisation préfectorale globale (collecte et traitement) en date du 30/11/06. L'exutoire de ce système d'assainissement est le canal de la Deûle.

Le système d'assainissement de Loison-sous-Lens (SA L) correspond au bassin versant de la Souchez. En grande partie, les effluents sont traités par l'usine de dépollution de Loison-sous-Lens (capacité 117 000 EH), à l'exception des effluents de Gouy-Servins, Servins et Villers-au-Bois qui sont traités sur place par lagunage ou biodisques. Les systèmes d'assainissement de Gouy-Servins, Servins et Villers-au-bois disposent chacun d'un récépissé de déclaration. Le système de traitement de l'usine de dépollution de Loison dispose d'une autorisation préfectorale (décembre 2010). Le système de collecte est en cours de régularisation dans le cadre de la procédure qui a démarré en 2019. L'exutoire est le canal de Lens.

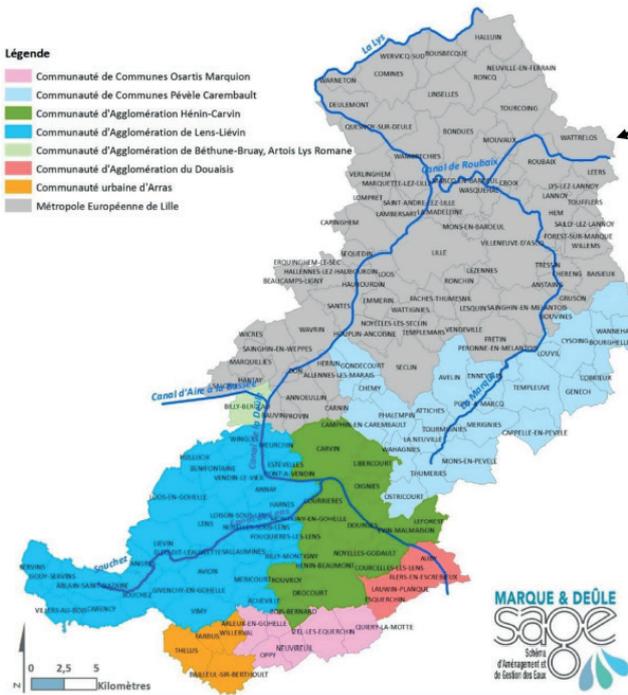
Le système d'assainissement de Fouquières-lez-Lens (SA F) est situé à l'est de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin. Il collecte également pour partie les effluents de Courrières, Montigny-en-Gohelle et Rouvroy de la Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin. Les effluents sont traités par l'usine de dépollution de Fouquières-lez-Lens (68 000 EH) dont l'exutoire est le canal de Lens, à l'exception des effluents d'Acheville qui sont traités sur place par lagunage. Le système d'assainissement d'Acheville dispose d'un récépissé de déclaration. Le système d'assainissement de l'usine de dépollution de Fouquières dispose d'une autorisation préfectorale globale (collecte et traitement) en date du 23/04/13.

Les procédures d'autosurveillance ont été validées pour tous les systèmes d'assainissement (station d'épuration et réseau).

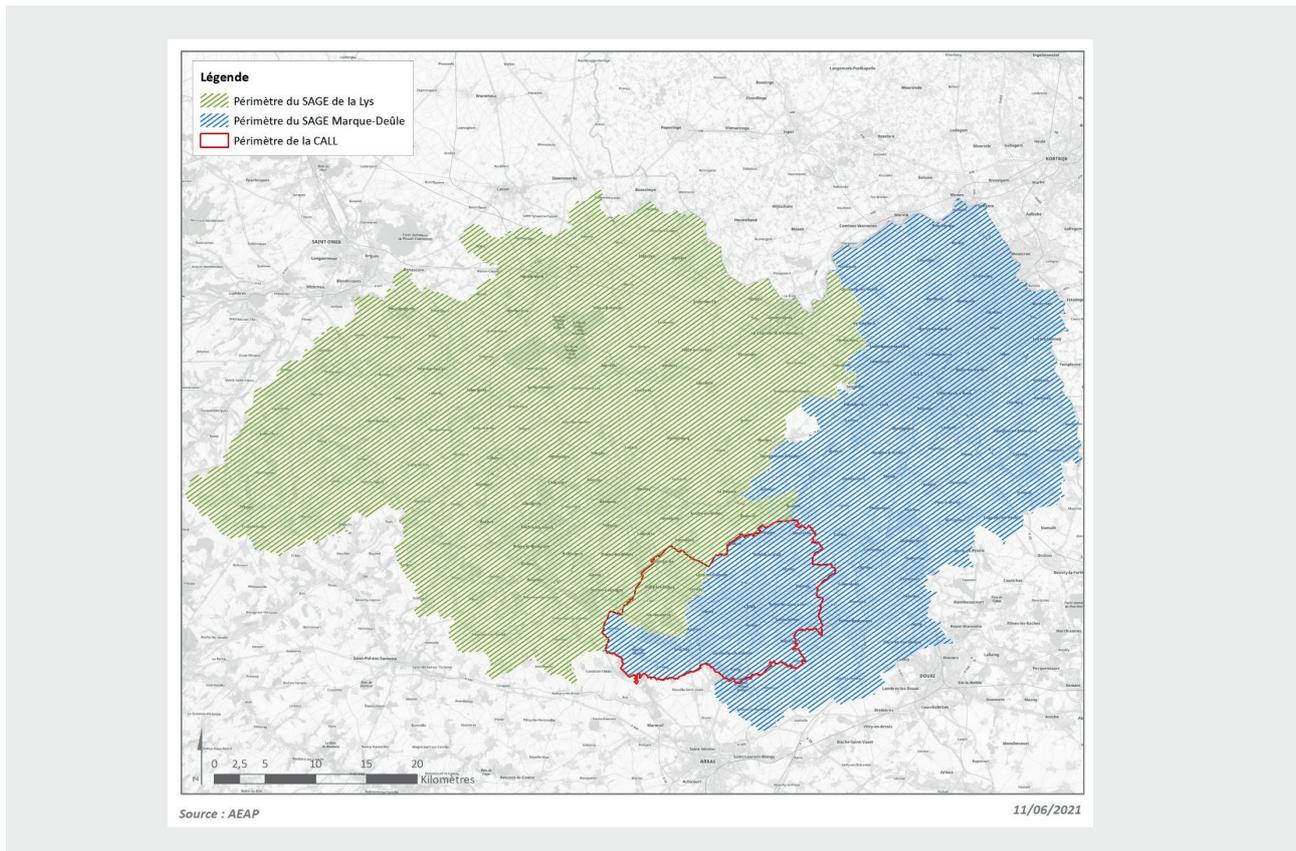
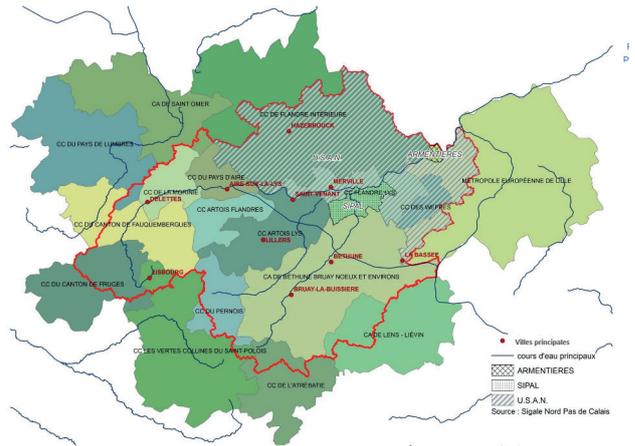
Le système d'assainissement de Mazingarbe dépend du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Lys approuvé par arrêté inter-préfectoral du 06 août 2010 et révisé le 06 août 2010 et le 20 septembre 2019.

Les systèmes d'assainissement de Wingles, Loison, Fouquières, Acheville, Gouy-Servins, Servins et Villers relèvent du SAGE Marque-Deûle approuvé par arrêté inter-préfectoral du 28 février 2020.

Carte des communes et intercommunalités au sein du SAGE Marque-Deûle depuis le 16/03/2020



Carte des intercommunalités au sein du SAGE de la Lys



CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Depuis le 1er janvier 2009, un contrat de délégation de service public a été confié, après mise en concurrence, à Veolia Eau pour l'exploitation des ouvrages intercommunaux de transport et de traitement ainsi que pour les ouvrages de collecte de 21 communes. Différents avenants ont permis d'intégrer toutes les communes de la CALL.

Ce même contrat inclut la vérification des équipements autonomes dans le cadre du **service public d'assainissement non collectif** (SPANC) que le conseil de la Communauté d'agglomération a décidé de mettre en place à compter du 1er janvier 2009.

Une procédure complète a été lancée et a autorisé le Président (délibération du Conseil Communautaire du 17 décembre 2020) à signer un contrat de concession de service public avec l'entreprise Veolia Eau, qui créera la société CALLEA, société dédiée pour ce contrat.

LE SERVICE AUX USAGERS

Le service usages et services au public a été créé en 2019. Ce service est le point d'entrée pour les usagers de notre territoire en matière d'eau et d'assainissement. C'est ainsi que l'année 2020 a permis de constituer les bases d'un déploiement efficient. Ce service assure deux missions générales : la police des réseaux et le suivi des opérateurs. Au contact direct de la population et des partenaires du territoire, ce service vient accompagner les projets sur la partie eau et assainissement et optimiser les dépenses d'investissement.

POLICE DES RÉSEAUX

La police des réseaux consacre exclusivement son activité au service de nos administrés. Il s'agit de la clé d'entrée pour les usagers souhaitant avoir accès aux services publics d'eau et d'assainissement. L'évolution pluriannuelle montre une augmentation constante depuis 2014. Le contexte sanitaire a freiné cette évolution avec une activité similaire à 2018 et un effectif en nette diminution par rapport à la même période (1 agent sur 3 depuis le 01 septembre 2020).

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Demandes d'avis sur actes d'urbanisme	312	378	888	814	792	651	895	750
Demandes d'information relative à la situation de bien vis-à-vis de l'assainissement lors de ventes immobilières	1225	1252	1250	1515	1656	1830	1905	1677
Demandes de raccordement	272	229	245	298	226	244	478	308
Demandes de subventions	120	22	41	27	54	29	27	55
Demandes d'assainissement non collectif	inc.	inc.	8	10	15	14	10	8
Total	1929	1881	2432	2664	2743	2768	3315	2798

SUIVI DES OPÉRATEURS

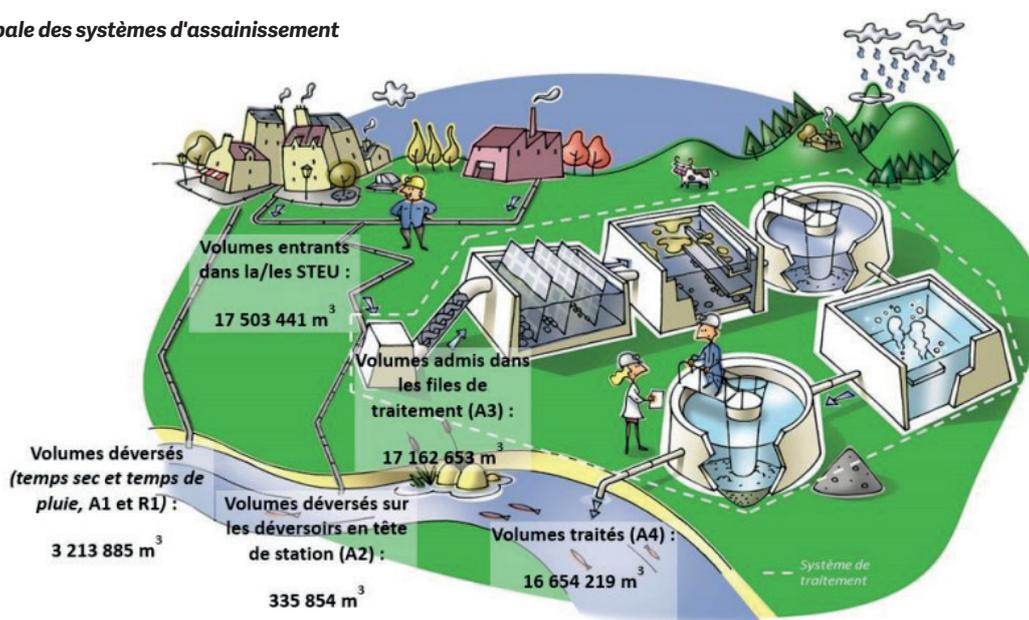
L'arrivée d'un agent dédié à cette thématique au mois de septembre permet une meilleure fluidité des relations avec les acteurs du territoire. Meilleur suivi des opérateurs de radiotéléphonie, optimisation des dépenses du délégataire, ces missions ont aujourd'hui un aspect opérationnel indispensable pour le suivi des dépenses de notre collectivité. C'est aussi cette entité qui a permis d'affirmer davantage l'importance du suivi de nos ouvrages.

BILAN TECHNIQUE 2020

BILAN GLOBAL

Le bilan global des volumes collectés, déversés et traités sur l'ensemble des systèmes d'assainissement du territoire est reporté sur le schéma ci-dessous.

Synthèse globale des systèmes d'assainissement



Abonnés et assiette de la redevance

	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	111 318	111 994	112 511	113 463	114 143	0,6%
Abonnés sur le périmètre du service	102 676	103 325	103 798	104 717	105 370	0,6%
Autres services (réception d'effluent)	8 642	8 669	8 713	8 746	8 773	0,3%
Assiette de la redevance (m³)	10 267 912	10 339 745	10 223 533	9 791 164	9 635 194	-1,6%
Effluent collecté sur le périmètre du service	9 577 987	9 659 951	9 536 489	9 103 386	8 953 612	-1,6%
Autres services (réception d'effluent)	689 925	679 794	687 044	687 778	681 582	-0,9%

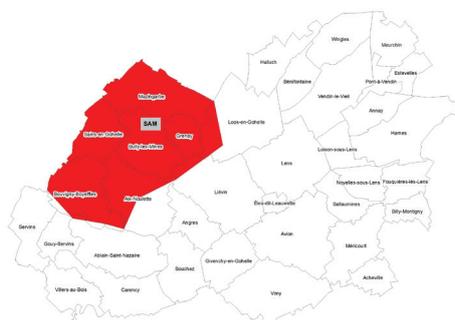
Production de boue

En 2020, 3 660,7 tonnes de boues (matière sèche) ont été produites au total. Depuis 2000, une partie des boues d'épuration est co-compostée à Graincourt-lès-Havrincourt avec les déchets végétaux de la Communauté d'agglomération issus de la collecte sélective. Depuis novembre 2005, le compost est conforme à la norme NF U44-095 ; il s'agit donc désormais d'un « sous-produit » dispensé de plan d'épandage et non plus d'un « déchet ».

Une partie des boues de Mazingarbe et de Wingles fait l'objet d'un épandage direct en agriculture en saison favorable (6 mois pour Mazingarbe ; 3 mois pour Wingles) ; les déclarations réglementaires ont été faites. Depuis 2009, une partie des boues est envoyée dans une unité de méthanisation.

BILAN PAR SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

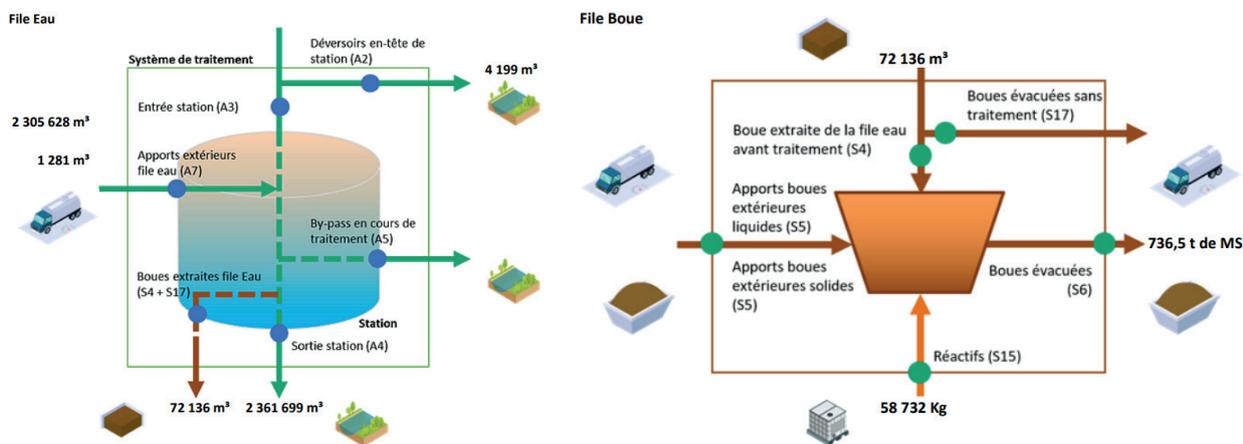
Les indicateurs de performance du système d'assainissement de Mazingarbe



Selon le jugement de conformité émis par le service police de l'eau, pour 2020, le système d'assainissement de Mazingarbe est :

- conforme au niveau national,
- conforme au niveau local.

Le système de traitement est conforme pour l'année 2020



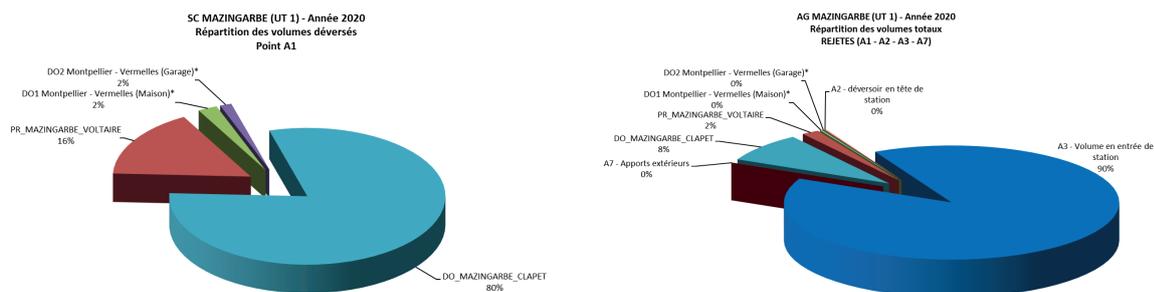
		2018	2019	2020	Diff. An/An-1[%]
[mm/an]	Pluviométrie	707	747	784	5%
[m3/an]	Entrée A3	2 190 879	2 217 915	2 305 628	4%
	Sortie A4	2 229 382	2 260 375	2 361 699	4%
	Déversoir en tête de station A2	13 199	38 852	4 199	-89%
	By-pass A5	NC	NC	NC	

Le système de collecte est en cours de conformité pour l'année 2020

Les volumes totaux déversés en 2020 sont de 267 005 m3. Pour mémoire, ils étaient de 329 594 m3 en 2019.

Point de déversement (A1)	Total Annuel							
	Nombre Dévers.	Durée Dévers.	Volume Dévers.	Rejets DCO	Rejets MES	Rejets DBO5	Rejets NTK	Rejets Ptot
	Nb/an	Min/an	M3/an	Kg/an	Kg/an	Kg/an	Kg/an	Kg/an
DO_MAZINGARBE_CLAPET	50	5 858	214 063	52 231	38 157	14 610	3 083	878
PR_MAZINGARBE_VOLTARE	80	21 777	43 252					
DO1 Montpellier - Vermelles (maison)*	17	3 585	6 063					
DO1 Montpellier - Vermelles (garage)*	41	2 465	3 627					

*points exploités par la société SAUR



En 2020, les volumes déversés sont en baisse de 22% par rapport à 2019, et ce malgré une pluviométrie en hausse de 5%. Les volumes déversés par le DO - MAZINGARBE - Clapet représentent 83% des volumes totaux déversés aux points A1 du système de collecte.

Critère de conformité temps de pluie

L'arrêté du 21 juillet 2015 est venu renforcer les obligations pour les structures compétentes en matière d'assainissement en leur demandant, notamment, de se positionner, pour le 30 avril 2020 au plus tard, sur le choix d'un critère de conformité en temps de pluie pour chaque système d'assainissement.

Pour système d'assainissement de Mazingarbe, la CALL a choisi le critère flux :

Critères de conformité	seuil	2018	2019	2020
Flux déversés aux points A1 (%)	<5	4	4,4	inc.

Les volumes produits par le système d'assainissement sont déversés en quantité importante au milieu naturel en raison de la nature "unitaire" du réseau et de la présence d'ECP (eaux claires parasites) dans ce dernier.

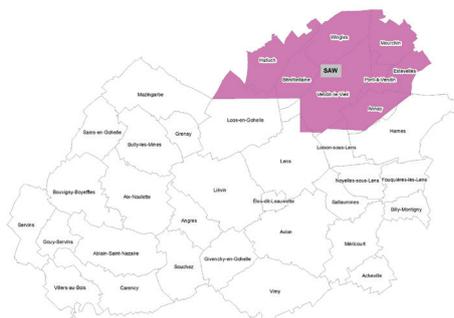
Le choix du critère doit être accompagné d'un plan d'action visant à respecter celui-ci.

Programme d'amélioration

Plan d'actions conformité du système d'assainissement de Mazingarbe							
Objectif TS : 2021 Objectif TP : critère flux 2023							
Programme d'actions	Déconnexion/résultat (volume surface linéaire)	objectifs	planning (étude, trvx, date butoire)			statut (en cours, clôturé, à définir)	
Système de Collecte							
			étude	trvx	date butoire		
optimisation du fonctionnement	création du modèle hydraulique	Amélioration de la connaissance du fonctionnement du SC	2022		2023	à démarrer	
	Mise en place du diagnostic permanent	Sous sectoriser les apports ECP	2021	2022	2023	démarrée 1er mai	
	renforcement des équipements d'autosurveillance	Amélioration de la connaissance du fonctionnement du SC	2021	2022	2022	démarrée 1er mai	

BILAN PAR SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

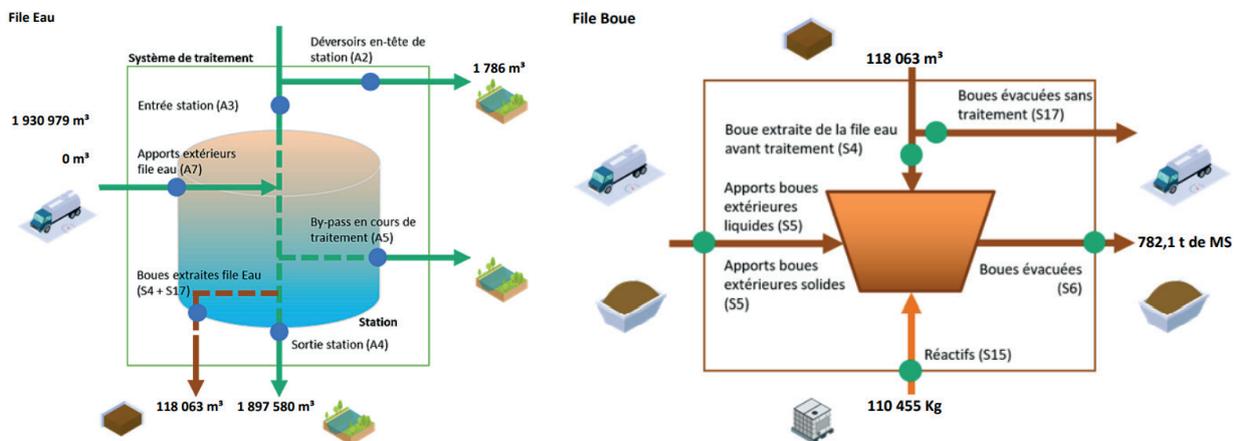
Les indicateurs de performances du système d'assainissement de Wingles



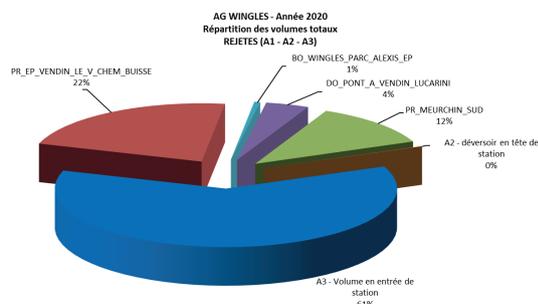
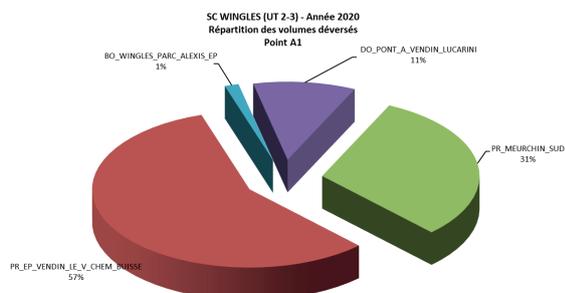
Selon le jugement de conformité émis par le service police de l'eau, pour 2020, le système d'assainissement de Wingles est :

- non conforme au niveau national : non-conformité du réseau de collecte due aux déversements par temps sec au milieu naturel,
- non conforme au niveau local : non-conformité du réseau de collecte due aux déversements par temps sec au milieu naturel.

Le système de traitement est conforme pour l'année 2020



		2018	2019	2020	Diff. An/An-1[%]
[mm/an]	Pluviométrie	502	494	565	15%
[m3/an]	Entrée A3	1 944 392	1 812 943	1 930 979	7%
	Sortie A4	1 959 107	1 872 609	1 897 580	1%
	Déversoir en tête de station A2	4 210	133	1 786	1 243%
	By-pass A5	NC	NC	NC	



Le système de collecte est non conforme pour l'année 2020

Les volumes totaux déversés en 2020 sont de 1 290 648 m3. Pour mémoire, ils étaient de 841 780 m3 en 2019.

Point de déversement (A1 et R1)	Total Annuel							
	Nombre Dévers.	Durée Dévers.	Volume Dévers.	Rejets DCO	Rejets MES	Rejets DBO5	Rejets NTK	Rejets Ptot
	Nb/an	Min/an	M3/an	Kg/an	Kg/an	Kg/an	Kg/an	Kg/an
PR_EP_VENDIN_LE_V_CHEM_BUISSE	362	18 889	700 038	361 220	185 510	98 005	15 891	3 290
BO_WINGLES_PARC_ALEXIS_EP	10	2 014	17 547	15 540	4 550	6 001	387	72
DO_PONT_A_VENDIN_LUCARINI	85	32 021	128 777					
PR_MEURCHIN_SUD	177	13 826	375 999					
PR_HULLUCH_VOLTAIRE	16	858	2 110					
DO_ANNAY_SOUS_LENS_KLEBER	48	9 452	66 177					

Certains DO sont influencés par la présence d'ECP (ressuyage et eaux de nappe): PR – VENDIN-LE-VIEIL - chemin de la Buisse et PR - MEURCHIN SUD - chemin des Près chemin du Halage. Les déversements du point VENDIN-LE-VIEIL - La Buisse représentent 57% (56% en 2019) et ceux de MEURCHIN SUD représentent 31% (26% en 2019) des volumes déversés totaux annuels aux points A1 du système de collecte.

Critère de conformité temps de pluie

L'arrêté du 21 juillet 2015 est venu renforcer les obligations pour les structures compétentes en matière d'assainissement en leur demandant, notamment, de se positionner, pour le 30 avril 2020 au plus tard, sur le choix d'un critère de conformité en temps de pluie pour chaque système d'assainissement.

Pour le système d'assainissement de Wingles, la CALL a choisi le critère volume :

Critères de conformité	seuil	2018	2019	2020
Flux déversés aux points A1 (%)	<5	40	39,5	38,7

Les volumes produits par le système d'assainissement sont déversés en quantité importante au milieu naturel en raison de la nature "unitaire" du réseau et de la présence d'ECP dans ce dernier.

Le choix du critère doit être accompagné d'un plan d'action visant à respecter celui-ci.

Programme d'amélioration

Plan d'actions conformité du système d'assainissement de Wingles							
Objectif TS : 2023 Objectif TP : volume 2025							
Programme d'actions	Déconnexion/résultat (volume surface linéaire)	objectifs	planning			statut (en cours, cloturé, à définir)	
			étude	trvx	date butoire		
optimisation du fonctionnement	renforcement des équipements d'autosurveillance				2022	démarrée 1er mai	
	gestion dynamique des flux	-50 000 m3	limiter les rejets au milieu naturel	2021	2023	2024	démarrée 1er mai
	stockage en réseau	-300 000 m3/an	limiter les rejets au milieu naturel	2021-2023	2023-2026	2024	démarrée 1er mai
	PR Vendin Labuisse	-100 000 m3/an	Suppression des points limitants	2021		2023	démarrée 1er mai
réhabilitation des réseaux (étanchéification)	PR Meurchin Sud	-300 000 m3/an	réduction des ECPP			2022	finalisation
	amont PR Buquet	400 ml	réduction des ECPP	2021-2022	2023-2024	2024	à démarrer
	Secteur Pont à vendin	600 ml	réduction des ECPP	2021-2023	2023-2024	2024	à démarrer
Déconnexion des EP	programme CALL-secteur rural	volume; surface	réduction des ECPP	2021-2022		2024	à démarrer
	programme CCSP - réseau	- 100 000 m3/an	réduction des ECM	2021	2022	2024	démarrée 1er mai

BILAN PAR SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

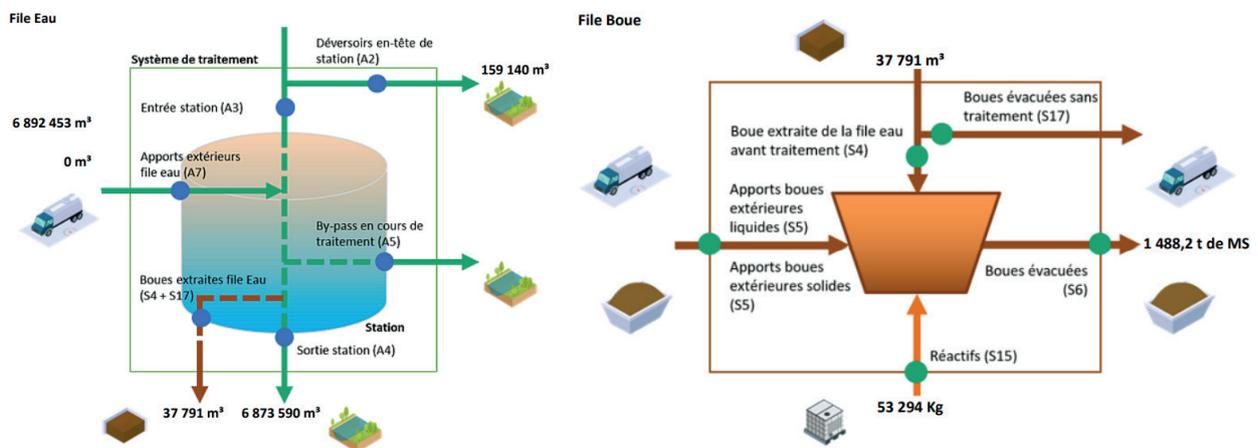
Les indicateurs de performance du système d'assainissement de Loison-sous-Lens



Selon le jugement de conformité émis par le service police de l'eau, pour 2020, le système d'assainissement de Loison-sous-Lens est :

- conforme au niveau national,
- conforme au niveau local.

Le système de traitement est conforme pour l'année 2020

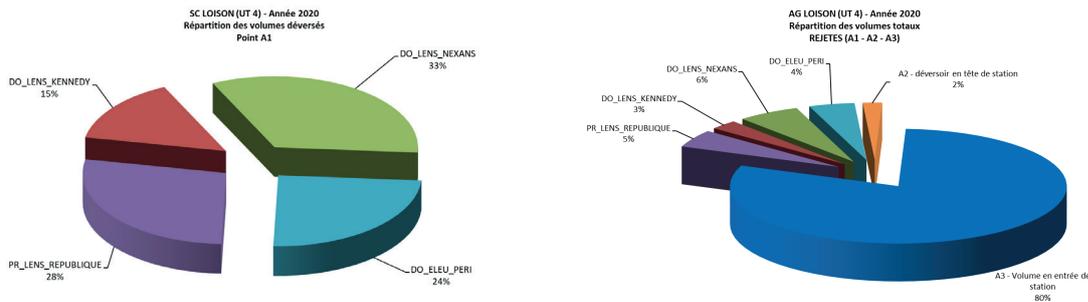


		2018	2019	2020	Diff. An/An-1[%]
[mm/an]	Pluviométrie	597	528	576	9%
[m3/an]	Entrée A3	6 977 644	6 596 676	6 892 453	4%
	Sortie A4	6 969 960	6 515 740	6 873 590	5%
	Déversoir en tête de station A2	86 060	72 550	159 140	119%
	By-pass A5	NC	NC	NC	

Le système de collecte est en cours de conformité pour l'année 2020

Les volumes totaux déversés en 2020 sont de 1 550 224 m3. Pour mémoire, ils étaient de 1 511 073 m3 en 2019.

Point de déversement (A1)	Total Annuel							
	Nombre Dévers.	Durée Dévers.	Volume Dévers.	Rejets DCO	Rejets MES	Rejets DBO5	Rejets NTK	Rejets Ptot
	Nb/an	Min/an	M3/an	Kg/an	Kg/an	Kg/an	Kg/an	Kg/an
PR_LENS_REPUBLIQUE	114	31 771	426 901	286 737	133 620	66 029	10 258	1 678
DO_LENS_KENNEDY	120	56 579	229 648	102 577	58 636	32 915	6 223	850
DO_LENS_NEXANS	118	41 351	515 907	192 433	128 719	74 807	19 837	2 347
DO_ELEU_PERI	80	22 289	377 768	220 805	115 408	62 332	13 316	1 870



Les événements pluvieux des mois de février à mars 2020 ont fortement contribué aux déversements des volumes les plus importants, à hauteur de 42% en moyenne des volumes totaux annuels.

Critère de conformité temps de pluie

L'arrêté du 21 juillet 2015 est venu renforcer les obligations pour les structures compétentes en matière d'assainissement en leur demandant, notamment, de se positionner, pour le 30 avril 2020 au plus tard, sur le choix d'un critère de conformité en temps de pluie pour chaque système d'assainissement.

Pour le système d'assainissement de Loison, la CALL a choisi le critère volume sont :

Critères de conformité	seuil	2018	2019	2020
Flux déversés aux points A1 (%)	<5	15	21	18

Les volumes produits par le système d'assainissement sont déversés en quantité importante au milieu naturel en raison de la nature "unitaire" du réseau et de la présence d'ECP dans ce dernier.

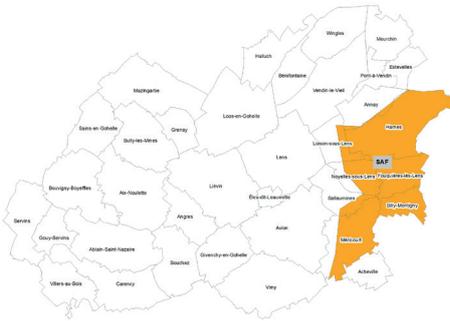
Le choix du critère doit être accompagné d'un plan d'action visant à respecter celui-ci.

Programme d'amélioration

Plan d'actions conformité du système d'assainissement de Loison-sous-Lens							
Objectif temps sec : 2022 Objectif temps de pluie volume : 10% en 2026 - 5% en 2030							
Programme d'actions	Déconnexion/résultat (volume surface linéaire)	objectifs	planning (étude, trvx, date butoire)			statut (en cours, cloturé, à définir)	
Système de Traitement							
			étude	trvx	date butoire		
optimisation du TP		Amélioration de la connaissance du fonctionnement du ST		2023	2023	à démarrer	
Système de Collecte							
			étude	trvx	date butoire		
optimisation du fonctionnement	création du modèle hydraulique		Amélioration de la connaissance du fonctionnement du SC	2021		2023 - 2026	démarrée 1er mai
	complément au diagnostic permanent		Sous sectoriser les apports ECP	2021	2022	2026	démarrée 1er mai
	renforcement des équipements d'autosurveillance		Amélioration de la connaissance du fonctionnement du SC	2021	2022	2022	démarrée 1er mai
	Gestion dynamique des flux	-300 000 m3/an	limiter les rejets au milieu naturel	2022		2024-2026	à démarrer à démarrer à démarrer à démarrer
	stockage en réseau	-250 000 m3/an	limiter les rejets au milieu naturel	2021-2022	2022-2024	2024	démarrée 1er mai
réhabilitation des réseaux	1 000 ml	réduction des ECPP	2022-2024	2024-2030	2030	à démarrer à démarrer	
Déconnexion des EP	Programme CALL - secteur rural	Surface			2022-2026	2030	en cours
	Fonds de recherche BRGM		limiter les rejets au milieu naturel	2021		2027	démarrée 1er mai
	Programme CCSP	-150 000 m3/an			2022	2026	à démarrer

BILAN PAR SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

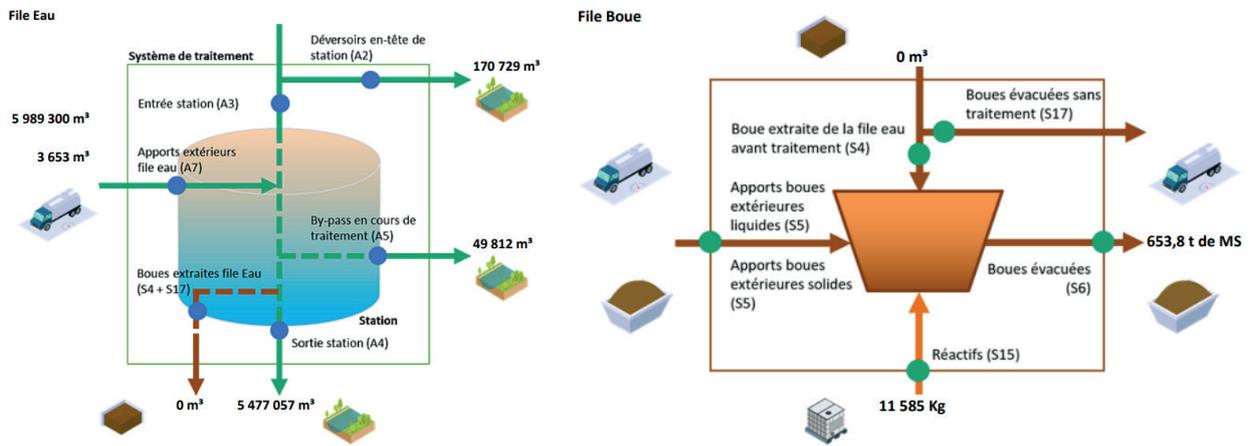
Les indicateurs de performance du système d'assainissement de Fouquières-lez-Lens



Selon le jugement de conformité émis par le service police de l'eau, pour 2020, le système d'assainissement de Fouquières-lez-Lens est :

- conforme au niveau national,
- conforme au niveau local.

Le système de traitement est conforme pour l'année 2020

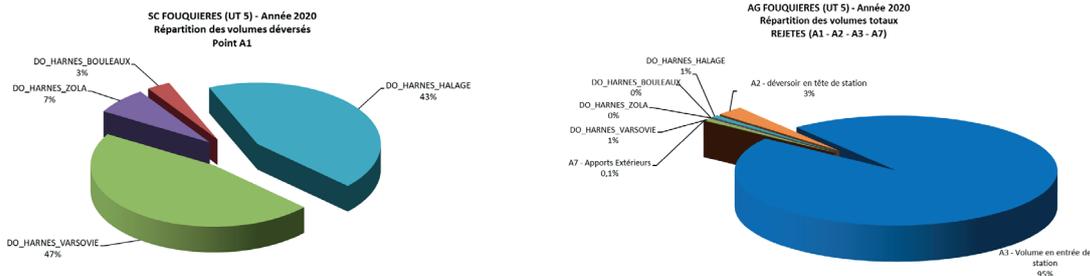


		2018	2019	2020	Diff. An/An-1[%]
[mm/an]	Pluviométrie	632	699	699	0%
[m3/an]	Entrée A3	5 765 628	4 895 912	5 989 300	22%
	Sortie A4	5 485 281	4 557 238	5 477 057	20%
	Déversoir en tête de station A2	271 018	226 831	170 729	-25%
	By-pass A5	29 691	26 264	49 812	90%

Le système de collecte est en cours de conformité pour l'année 2020

Les volumes totaux déversés en 2020 sont de 170 729 m3. Pour mémoire, ils étaient de 226 831 m3 en 2019.

Point de déversement	Total Annuel		
	Nombre Dévers.	Durée Dévers.	Volume Dévers.
	Nb/an	Min/an	M3/an
DO_HARNES_VARSOVIE	95	22 874	49 301
DO_HARNES_ZOLA	79	14 854	7 454
DO_HARNES_BOULEAUX	30	1 912	3 276
DO_HARNES_HALAGE	81	9 225	45 977



Les pluviométries des mois de février, mars, octobre et décembre 2020 ont fortement contribué aux volumes totaux annuels déversés, à hauteur de 67% (en baisse de 1,2% par rapport à 2019). Les volumes déversés au DO - HARNES – chemin du halage et au DO – HARNES – rue de Varsovie, représentent respectivement 43% et 47% des volumes totaux annuels déversés aux point A1 du système de collecte.

Critère de conformité temps de pluie

L'arrêté du 21 juillet 2015 est venu renforcer les obligations pour les structures compétentes en matière d'assainissement en leur demandant, notamment, de se positionner, pour le 30 avril 2020 au plus tard, sur le choix d'un critère de conformité en temps de pluie pour chaque système d'assainissement.

Pour le système d'assainissement de Fouquières, la CALL a choisi le critère volume :

Critères de conformité	seuil	2018	2019	2020
Flux déversés aux points A1 (%)	<5	3	2,9	<5

Le choix du critère doit être accompagné d'un plan d'action visant à respecter celui-ci.

Programme d'amélioration

Plan d'actions conformité du système d'assainissement de Fouquières							
Objectif TS : 2021 Objectif TP : volume 2021							
Programme d'actions	Déconnexion/résultat (volume surface linéaire)	objectifs	planning (étude, trvx, date butoire)			statut (en cours, cloturé, à définir)	
Système de Collecte							
			étude	trvx	date butoire		
optimisation du fonctionnement	création du modèle hydraulique	Amélioration de la connaissance du fonctionnement du SC	2023		2024	à démarrer	
	Mise en place du diagnostic permanent	Sous sectoriser les apports ECP	2021	2022	2023	démarrée 1er mai	
	renforcement des équipements d'autosurveillance	Amélioration de la connaissance du fonctionnement du SC	2021	2022	2022	démarrée 1er mai	

Les indicateurs de performance du système d'assainissement d'Acheville

Selon le jugement de conformité émis par le service police de l'eau, pour 2020, le système d'assainissement d'Acheville est :

- conforme au niveau national,
- conforme au niveau local.

Les indicateurs de performance du système d'assainissement de Servins

Selon le jugement de conformité émis par le service police de l'eau, pour 2020, le système d'assainissement de Servins est :

- conforme au niveau national,
- conforme au niveau local.

Les indicateurs de performance du système d'assainissement de Villers-au-Bois

Selon le jugement de conformité émis par le service police de l'eau, pour 2020, le système d'assainissement de Villers-au-Bois est :

- conforme au niveau national,
- non conforme au niveau local : seuil règlementaire dépassé pour les NTK.

TRAVAUX

Les services mettent en œuvre chaque année la politique d'investissement communautaire en eau et assainissement sur le territoire de la CALL et assure le suivi des travaux neufs et de maintenance. Le budget 2020 réalisé s'élève à 8 754 811,54 €HT. Il intervient auprès de la population pour résoudre toutes sortes de problématiques liées à l'eau et l'assainissement. Les agents du service sont les référents des communes pour les interventions sur les réseaux et leur renouvellement.

En maintenance assainissement, c'est plus de 1000 interventions à l'année en relation avec les communes et le délégataire réalisées en toute autonomie par le service (2017 : 1132 interventions, 2018 : 1051 interventions, 2019 : 1312 interventions, 2020 : 1150 interventions). Le service assure le relais des interventions à mener lors des inondations avec le délégataire Veolia. Il accompagne de manière régulière le service contentieux dans les expertises afin d'apporter les éléments techniques.

TRAVAUX DE MAINTENANCE

Les travaux de maintenance en 2020 sur les réseaux d'assainissement sur le marché à bons de commande pour les 36 communes représentent un montant de **841 421,74 € HT pour 34 chantiers.**

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Dans le cadre du programme de lutte contre les inondations, la CALL a lancé une opération en 2020 :

- **Fouquières-lez-Lens rue Sorriaux** : aménagement d'un bassin d'infiltration d'une capacité **120 m³** y compris avaloirs et assainissement pluvial : **62 513,07 € HT**



TRAVAUX NEUFS ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

- **Bully-les-Mines / Grenay rue Zola, impasse Gervaise et rue Ansart** : 2ème intervention pour les travaux d'accompagnement de voirie par la mise en place de bouches d'égout par phase : **34 875 € HT**
- **Billy-Montigny Rues Danton, Parmentier, Salengro, Tréhoux, Camus, Noé** : poursuite des travaux de renouvellement du réseau eau potable en fonte D150, D100 et D63 sur 1185 ml y compris les branchements des habitations : **66 735,18 € HT**
- **Bouvigny-Boyeffles rue Curie** : poursuite de la mise en conformité du réseau d'assainissement en D200 sur 230 ml avec la création de 20 boîtes de branchement et le renforcement d'une conduite de refoulement en D160 sur 700 ml chemin de Marqueffles. Renouvellement réseau eau potable en fonte D100 sur 170 ml y compris les branchements des habitations : **86 895,19 € HT**
- **Sains-en-Gohelle Boulevard Vauban et les 3 impasses** : poursuite des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement en D315 sur 320 ml avec la création de 22 boîtes de branchement. Création de tranchées drainantes pour reprendre les eaux pluviales de la voirie. Renouvellement réseau eau potable en fonte D63 sur 320 ml y compris les branchements des habitations : **120 936,49 € HT**



- **Vendin-le-Vieil rue Delory** : poursuite des travaux de mise en place d'un réseau d'assainissement séparatif eaux usées et eaux pluviales avec la construction d'un bassin pluvial enterré de 850 m³ et d'une plaine d'infiltration de 150 m³ (eaux usées diamètre 200 sur 880 ml et reprise des 85 branchements existants, eaux pluviales diamètre 300, 400, 500, 600 sur 700 ml) et renouvellement réseau eau potable en fonte D150 et D63 sur 680 ml y compris les branchements des habitations : **694 397,87 € HT**

- **Servins rue de Gouy** : poursuite de la création du réseau d'assainissement en eaux usées D 200 avec la création de 25 boîtes de branchement et la création d'un poste de refoulement. Renouvellement réseau eau potable en fonte D150 et D100 sur 360 ml y compris les branchements des habitations : **49 688,52 € HT**
- **Liévin Cités Schweitzer-Dunan-Kennedy** : démarrage en septembre 2020 des travaux de mise en conformité de l'assainissement dans l'ensemble des cités. (1230 ml de tuyau en grès, 105 ml de canalisation D400 réhabilitée par l'intérieur, mise en place de 130 branchements au niveau des habitations). Renouvellement du réseau eau potable (535 ml de tuyau en fonte D100, 760 ml de tuyau PEHD avec la reprise des branchements des 130 habitations) : **655 661,02 € HT**
- **Sains-en-Gohelle Avenue Mitterrand Route Départementale 937** : ces travaux consistent à remettre en conformité les réseaux d'assainissement et d'eau potable avant le réaménagement complet de la route Départementale 937 (**assainissement eaux usées** : 845 ml de canalisation en PRV du diamètre 200 au diamètre 600, 670 ml de réhabilitation des collecteurs par l'intérieur du diamètre 300 au diamètre 600 ; **assainissement eaux pluviales** : mise en place d'une chaussée drainante en axe de voirie permettant la déconnexion complète des eaux pluviales sur l'ensemble du tracé ; **eau potable** : 845 ml de canalisation en fonte ductile D100 et reprise des branchements des habitations). Ces travaux ont démarré en septembre 2020 : **463 580,00 € HT**

De nombreux diagnostics ont été réalisés en 2020 sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable dans les 10 premières citées ERBM.

PERSPECTIVES 2021

Des travaux importants relatifs à la restructuration du poste de refoulement et la création de bassins de la rue Hoche à Loos en Gohelle vont démarrer au 2^{ème} semestre 2021 pour un montant d'environ 4,8 millions d'euros HT. Ces travaux ont été attribués au groupement d'entreprises Balestra, Spie Batignolles, Sade et Claisse pour le lot 1 bassin génie civil. Le lot 2 (bassin paysager) a été attribué à l'entreprise Ramery TP.

Des travaux d'envergure de mise en conformité du réseau d'assainissement et d'eau potable se poursuivront en 2021 dans les cités Schweitzer-Dunan-Kennedy à Liévin. De gros travaux d'assainissement et d'eau potable se poursuivront également en accompagnement des travaux départementaux et communaux sur la route Départementale 937 avenue Mitterrand à Sains en Gohelle. Des travaux d'extension du réseau d'assainissement et de renouvellement du réseau eau potable seront réalisés à Annay-sous-Lens sur la route Départementale 917, rue Mattéi, Cité Delsaux mais aussi à Eleu-dit-Leauwette rue Péri et à Avion rue Lequeux. Des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement seront réalisés à Eleu-dit-Leauwette rue Vanhove. Des travaux de dévoiement du collecteur D1500 au niveau du futur centre nautique à Lens seront réalisés afin de permettre la construction du complexe.

Dans le cadre de l'ERBM, des travaux d'assainissement et d'eau potable verront le jour dans la cité des Alouettes à Bully-les-Mines. Des études seront également menées à Liévin Cité des Genettes pour la reprise complète du réseau d'assainissement.

ÉLÉMENTS DE TARIFICATION ET DE FACTURATION - LE PRIX DE L'EAU

Les élus de la CALL ont choisi de ne pas augmenter le prix total de l'eau (eau potable + assainissement) et la contribution aux investissements a été calculée de manière à ce que la facture 120 m3 TTC soit au même tarif que depuis 2014.

La facture ci-dessous correspond à un usager du **service d'assainissement collectif** :

Année	2019			2020		
	PU(€/m3)	Quantité (m3)	Montant total (€)	PU(€/m3)	Quantité (m3)	Montant total (€)
ASSAINISSEMENT						
Contribution aux investissements	0.587	120	70.4	0.808	120	96.9
Exploitation Veolia	1.187	120	142.5	1.223	120	146.8
Agence de l'eau (modernisation)	0.213	120	25.5	0.210	120	25.2
TOTAL HT (TVA 10%)	1.987		238.5	2.241		268.9
EAU POTABLE						
Contribution aux investissements	0.880	115	101.2	0.560	115	64.4
Exploitation Veolia	1.447	120	173.6	1.474	120	176.87
Agence de l'eau (prélèvement)	0.067	120	8.0	0.074	120	8.9
Agence de l'eau (pollution)	0.349	120	41.9	0.350	120	42.0
TOTAL HT (TVA 5,5%)	2.743		324.7	2.458		292.2
TOTAL						
EAU + ASSAINISSEMENT HT			563.2			561.0
TOTAL TTC			604.9			604.0
Dont Agence de l'eau	0.673	120	80.7	0.678	120	81.4

BILAN FINANCIER DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Le budget annexe assainissement retrace l'activité de collecte et de traitement des eaux usées. Il reprend l'ensemble des dépenses et des recettes relatives à la construction, l'entretien et la maintenance des systèmes d'assainissement.

Son statut de service public industriel et commercial emporte les conséquences suivantes :

- l'activité est retracée dans le cadre d'un budget distinct destiné à individualiser le coût du service,
- le financement de l'exploitation du service est notamment assuré par la redevance assainissement,
- le budget annexe assainissement est soumis à la nomenclature comptable M49.

ELÉMENTS GLOBAUX

En K€	2019	2020
Redevances d'assainissement	6 529	7 629
Participation eaux pluviales du budget général	1 500	1 500
Primes d'épuration (Agence de l'Eau)	949	695
Autres ventes de produits	887	1 130
Subventions Agence de l'Eau pour raccordements	14	77
Produits exceptionnels	8	0
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	9 888	11 031
Rémunération du délégataire - contrat d'affermage	2 925	2 862
Impôts et taxes	261	260
Autres charges de fonctionnement courant	156	229
Dépenses de personnel	595	606
Participation au Symsagel	58	58
Dotations / provisions pour risques	106	0
Charges exceptionnelles	17	46
Intérêts de la dette	2 306	2 206
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	6 425	6 268
Epargne brute	3 480	4 808
Remboursement du capital de la dette	3 294	3 358
<i>dont remboursement avances Agence de l'Eau</i>	480	358
Epargne nette	186	1 450
Dépenses d'investissement brutes (hors dette)	8 260	3 461
Recettes d'investissement hors emprunt	2 141	507
<i>dont reversement TVA fermier</i>	2 019	141
<i>dont subventions Agence de l'Eau</i>	122	366
Investissements nets	6 119	2 954
Emprunt	1 950	3 699
Dont conventions Agence de l'Eau	0	299
Variables de pilotage	2019	2020
Epargne brute	3 480	4 808
Epargne nette	186	1 450
Encours de la dette	59 291	59 337
Capacité de désendettement (en années)	17,0	12,3
Excédent global de clôture	1 004	3 153

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de gestion (charges de fonctionnement hors intérêts de la dette) s'élevaient à 4 062 K€.

Les recettes réelles d'exploitation s'élevaient en 2020 à 11 031 K€. Elles sont liées aux produits de l'activité du service de l'assainissement et proviennent majoritairement de la redevance d'assainissement facturée aux usagers.

SECTION DE D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement brutes s'élevaient en 2020 à 3 461 K€ TTC soit 2 884 K€ HT. La TVA est récupérée et reversée par le fermier.

Les recettes d'investissement hors emprunt s'élevaient en 2020 à 507 K€, dont 366 K€ de subventions d'Agence de l'Eau et 141 K€ de récupération de TVA. Le delta de TVA à récupérer sur les investissements 2020 est inscrit en reports.

3 699 K€ d'emprunt ont été mobilisés en 2020 pour couvrir le besoin de financement, dont 299 K€ d'avances de l'Agence de l'Eau, remboursables à taux zéro.

Les niveaux d'épargnes (épargne brute et épargne nette) progressent en 2020.

L'ENCOURS DE DETTE ET LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

La capacité dynamique de désendettement est un indicateur permettant de calculer la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service public de l'assainissement, si la CALL affectait à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé. Au 31 décembre 2020, l'encours de dette du budget assainissement s'élève à 59 337 K€ et la capacité de désendettement est de 12,3 ans.

Le compte administratif 2020 fait ressortir une situation financière satisfaisante avec une capacité de désendettement bien inférieure à la durée des emprunts contractés sur ce budget et à la durée de vie moyenne des biens financés.

Les amortissements réalisés en 2020 s'élevaient à 1 244 K€ au titre de l'assainissement collectif. Ce montant évoluera à la hausse en fonction de l'intégration de nouveaux réseaux à l'actif et compte tenu des durées longues d'amortissement.

LE SPANC

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) a été créé le 1er janvier 2009 (délibération de principe du 8 février 2008). Il ne comprend que la mission minimale de contrôle des installations telle qu'elle est prévue par l'article L 2224-8 du CGCT.

Cette prestation a été confiée à Veolia Eau dans le cadre de la même délégation de service public que les ouvrages intercommunaux d'assainissement collectif et que les ouvrages de collecte ; ce contrat s'achèvera le 31 décembre 2020. Par délibération du 23 mars 2009, le conseil communautaire a fixé le montant de la redevance d'assainissement non collectif à 6,92 € HT par trimestre.

En 2020, l'ensemble des abonnés relevant de la compétence ANC est de 642.

INDICATEURS DE PERFORMANCES

Indicateurs de performances (assainissement)	2018	2019	2020
Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif [D201.0]	245 048	244 709	243 968
Nombre d'autorisations de déversement d'effluents industriels au réseau de collecte des eaux usées [D202.0]	53 CSD signées	53 CSD signées	55 CSD signées
Quantité de boues (tMS) issues des ouvrages d'épuration [D203.0]	3 963,9	4 039,3	3 660,7
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [D204.0]	2,17€/m3	2,55€/m3	2,55€/m3
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées [P201.10]	98,6%	98,6%	98,6%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [P202.2B]	15	15	15
Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU [P203.3]	SAF conf ; SAM SAL en cours ; SAW non conf	SAF conf ; SAM SAL en cours ; SAW non conf	SAF conf ; SAM SAL en cours ; SAW non conf
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU [P204.3]	5/7	5/7	5/7
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation [P206.3]	100%	100%	100%
Montant des abandons de créance ou des versements à des fonds de solidarité [P207.0]	6 854 €	6 206€	126 €
Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers [P251.1]	0.00u/1000	0.00u/1000	0.02u/1000
Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau [P252.2]	8,02	8,10	8,08
Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel [P254.3]	99%	98%	100%
Indice de connaissance de rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées [P255.3]	100	100	100
Durée d'extinction de la dette de la collectivité [P256.2]	9,9 ans	17 ans	12,3 ans
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente [P257.0]	2,35%	2,83%	3,26%
Taux de réclamations [P258.1]	0.01u/1000	0.00u/1000	0.00u/1000

Envoyé en préfecture le 29/09/2021

Reçu en préfecture le 29/09/2021

Affiché le 29/09/2021



ID : 062-246200364-20210923-C230921_D26-DE

RAPPORT ANNUEL 2020

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Communauté d'agglomération de Lens-Liévin
21 rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex

www.agglo-lenslievin.fr

   @AggloLensLievin



Communauté d'Agglomération

Lens-Liévin